

Ils essaieront d'autres manipulations de type « The Voice » : vigilance !



La manipulation à différents niveaux est patente dans l'affaire de cette jeune femme qui a concouru dans l'émission « The Voice », et obtenu un franc succès. A peine eut-elle chanté quelques phrases de la chanson de Léonard Cohen « Hallelujah », que nous avons vu l'un des membres du jury, donner un grand coup sur le bouton placé devant lui, grâce auquel il peut voter, puis se tourner vers l'autre juré à ses côtés, et lui adresser une mimique de satisfaction. Ensuite, ce furent des enchaînements de « tapages », sur le fameux bouton rouge. La candidate se mordit les lèvres, mit la main devant sa bouche, geste qui lui permettait de dissimuler son émotion. Dans la salle ce fut un tonnerre d'applaudissement. Voilà pour l'essentiel.

Puis, le lendemain de la prestation, les réseaux sociaux

s'enflammèrent. En voici les raisons.

La jeune chanteuse, Mennel Ibtissem, née à Besançon d'origine syrienne, n'est pas une inconnue des sites pro-islamistes, et de ceux qui soutiennent la cause palestinienne. Jusque-là rien qui justifie un tollé qui pourtant ira en se développant. Le malaise vient de la découverte de tweets terribles, qu'elle a écrits, après l'attentat de Nice en 2016, et l'assassinat du Père Hamel, égorgé dans son église pendant l'office. On apprend également qu'elle était proche de Tariq Ramadan et de Dieudonné, et militait avec des organisations islamistes comme BarakaCity, Lallab ou HijabFirst. Pour preuve, sur un des clips, on la voit chanter en hijab une chanson, dont elle est l'auteur des paroles, « Souris Palestine ». Le clip est produit par CBSP, qui s'affirme être une organisation humanitaire, mais qui figure, sur la liste noire, en Europe et aux Etats-Unis, en qualité de mouvement terroriste, comme l'indique le spécialiste français du terrorisme, Jean-Charles Brisard, « ce n'est que la partie émergée de l'iceberg : le CBSP est cité dans plusieurs procédures judiciaires, aux Etats-Unis mais aussi en France, pour soutien financier au Hamas ».

Voici le lien vers le clip:

<https://www.youtube.com/watch?v=Kr8ZYs-TwfQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=Kr8ZYs-TwfQ>

Enfin, cerise sur le gâteau, la jeune femme a chanté deux couplets en arabe. Qu'elle chante en anglais, une chanson écrite par un Américain, est admissible parce que fréquent dans le monde de la variété. Mais pour quelle raison, cette Française, née à Besançon, a-t-elle chanté deux strophes en arabe ? Aucun des membres du jury ne lui a posé la question. S'ils l'avaient fait, sans doute aurait-elle répondu : « Pour une ouverture au monde en chantant pour la paix et l'amour dans la langue de mes ancêtres ». Réponse qui était préparée, car elle faisait partie de la manipulation. De même, pas la

moindre question ne lui a été posée, à propos du turban, qui lui couvrait la tête, et qui était en fait, un voile islamique.

Maintenant essayons de dérouler le fil de cette affaire et surtout essayons de poser les bonnes questions.

– Avant d'accéder à la présentation, les candidats passent des éliminatoires ; on ne les prend pas dans la rue, et l'on ne les pousse pas sur la scène comme ça. Lors des auditions a-t-elle chanté la chanson dans la version anglaise originale sans en changer un seul mot ? ou a-t-elle ajouté les deux couplets en arabe ?

Il se trouve que, pour la partie chantée en arabe, les paroles ne sont pas une traduction du texte de Léonard Cohen. Elle a choisi de chanter une version islamique de Hallelujah sous forme de chant religieux du Koweïtien Muhamad Al Hussayn, intitulé « Ya illahi ». Hallelujah ('louanges à Dieu') devient 'Ô mon Dieu'.

A qui fera-t-on croire que ni la production de l'émission, ni les membres du jury, et ni la direction de la chaîne, n'étaient au courant ?

Les Français ont eu droit à une magnifique manipulation parfaitement orchestrée par l'antenne des Frères musulmans en France. Il y a fort à parier qu'ils en verront d'autres. Qu'ils soient vigilants.

Raphaël Delpard